

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4582>



Vie interne du SNES : Vote pour désigner les  
responsables à tous les niveaux

**Du 5 au 28 mai 2014 : votez !**

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Congrès SNES 2014 -



Date de mise en ligne : dimanche 4 mai 2014

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

L'élection de la Commission Administrative Nationale (CAN), de votre secrétaire de catégorie, de la Commission Administrative Académique (CAA du S3 Dijon) et des bureaux départementaux (S2) de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-

Loire et de l'Yonne auront lieu dans les établissements (S1) du 5 au 28 mai 2014. Ces différents votes devront être **clos impérativement le 28 mai 2014**.

TOUS LES SYNDIQUES qui ont payé leur cotisation, y compris le jour du vote, et dont l'adhésion aura été adressée à la trésorerie du S3 le 28 mai au plus tard ont le droit de voter. **Au SNES, tous les échelons de responsabilité sont élus directement par les adhérents, c'est le gage d'une meilleure démocratie interne qu'il faut faire vivre en votant en nombre.**

Bulletin de vote :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Bulletin de vote**

CAA, CAN, ... mai 2014

Modalités complètes de vote :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Modalités de vote**

Listes en présence pour le Commission Administrative Académique du SNES :  
Unité et Action, et Hors Tendances :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Liste et Motion UA et hors tendance**

Vote CAA

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Liste et Motion URIS**

Vote CAA

Pour les listes en présence au niveau national, consultez l'encart de l'US en ligne [ici](#).

Pour les listes en présence au niveau départemental, consultez les pages de votre département (ou le n°88 du SNES Dijon).

---

**Documents pour les S1 qui organisent le vote (voir la circulaire S1 n°1 au n°88 du SNES Dijon) :**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Modalités de vote**

Liste démarginement pour votre S1 : Elle est téléchargeable sur le site national : [ici](#)

Procès verbal de dépouillement :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**PV de dépouillement**